



Monsieur le préfet,
Madame l'Inspectrice d'Académie
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

Lors de notre réunion du 5 novembre dernier, nous avons attiré votre attention sur le déficit de réussite scolaire perdurant depuis très longtemps. Aujourd'hui, nous examinons la répartition des moyens d'enseignement dans le département. Madame l'Inspectrice d'Académie nous a assuré qu'elle avait la volonté de définir une politique forte de l'Éducation, espérant avoir les moyens pour la mener :

Les moyens

Des moyens, on pourrait croire que l'Yonne en dispose puisque la dotation du département augmente, notamment dans le premier degré. 12 postes sont accordés pour les écoles. Mais, compte-tenu du manque d'attractivité du département, on risque bien d'avoir 12 postes vacants qui vont s'ajouter aux 20 à 30 postes actuellement non pourvus.

Pour pallier ce déficit, nous allons accueillir un nombre encore plus important de professeurs stagiaires. Ce sont des personnels qui, certes, se destinent à la carrière d'enseignant, mais sont "*utilisés*" comme moyen d'enseignement alors qu'ils sont en cours de formation. Nous avons constaté cette année encore à quel point cette situation peut être problématique, tant pour les élèves que pour les stagiaires ce qui a provoqué une douzaine de démissions.

Ce manque d'attractivité qui a le don d'agacer nos élus départementaux est hélas confirmé cette année. Plus de 11 % des professeurs d'école, 185, ont demandé à quitter le département, mais seuls 22 ont obtenu satisfaction, laissant présager encore des démissions, disponibilités, et congés engendrés par la fatigue.

Dans les collèges et lycées, si les moyens sont en hausse de 72 h par rapport à cette année, nous avons beaucoup de difficultés à en voir la déclinaison concrète sur le terrain : les dotations de la plupart des établissements sont sensiblement les mêmes que cette année et certains établissements voient leur dotation baisser alors que leurs effectifs prévus sont en hausse ! Une première conséquence de la mise en place de la réforme des collèges ?

L'autre conséquence semble être la diminution du nombre de postes : les propositions qui seront discutées lors du CTSD du 16 mars prochain font état d'un solde négatif de 11 postes pour la rentrée prochaine dont 4 suppressions de postes en allemand et 2 en lettres classiques ? Où sont les promesses de la ministre d'augmenter le nombre d'élèves étudiant l'allemand ? D'étendre l'étude des langues anciennes à tous les élèves ?

Alors, comment l'utilisation des moyens va-t-elle permettre d'améliorer la réussite ?

Après nous être intéressés à ceux qui passent le BAC ou le Brevet, je voudrais qu'on s'intéresse à ceux qui semblent voués à quitter le système sans aucun diplôme. L'Yonne est en-tête pour le nombre de jeunes sans qualification (données INSEE), ce qui, soit-dit en passant, a un coût, notamment à travers le RSA. La presse s'en est fait récemment l'écho. Que fait-on pour eux ?

- Les écoles des REP seront encore souvent des écoles dont les effectifs seront bien trop chargés l'année prochaine. Quels sont donc réellement les moyens supplémentaires accordés à l'Éducation prioritaire ?
- À propos de REP, celle liée au collège Bienvenu-Martin risque de disparaître s'il venait à fermer, et cela après celle du collège Paul-Bert qui a laissé les écoles du quartier Rive droite dans une grande difficulté ;
- Concernant les REP toujours, comment penser que la réussite scolaire va s'améliorer quand on constate une diminution de moyens au bénéfice des collèges qui ne relèvent pas de l'éducation prioritaire. On donne plus de moyens au collège de Saint Georges (- 7 élèves, +10 heures) et moins au collège REP de Tonnerre (+ 2 élèves, - 12h) ? Qu'est ce qui peut justifier que la mise en œuvre de la réforme des collèges, après la nouvelle carte de l'éducation prioritaire se traduise par cette diminution de moyens dans les collèges REP ?
- Trop peu ou pas de départ en formation d'enseignants spécialisés, ceux, justement qui, dans les ULIS, les SEGPA et EREA, les RASED, tentent de prévenir ou de remédier à la difficulté ;
- RASED dont la situation est catastrophique. Moins de la moitié sont complets. Il manque 20% des psychologues scolaires et la moitié des maîtres G ;
- SEGPA à qui il manque 2h45 par division par rapport à ce qui est prévu dans les textes ;
- SEGPA toujours dont les moyens sont dilués à travers la promotion des 6° inclusives ;
- SEGPA pour lesquelles il risque bien de ne plus avoir un seul directeur adjoint formé dès l'an prochain
- Pas de nouveau dispositif pour l'accueil des 2 ans et des conditions là où cet accueil est réalisé qui posent vraiment question ;
- 7% des classes auront un stagiaire comme enseignant cette année, et souvent associé à un débutant ;
- Des élèves handicapés qui n'ont toujours pas l'AVS pourtant attribuée par la MDPH.

Par ailleurs, la ruralité est une caractéristique de l'Yonne. Les diminutions du nombre d'élèves dans certains secteurs exigent qu'on n'étudie plus l'implantation des postes seulement au regard des effectifs, mais avec l'ambition de préserver pour chaque enfant, un accès à l'école qui n'impose pas des temps de transports exagérés. Pour nombre d'entre eux, nous sommes déjà à un seuil. Pourquoi ne pas élaborer une charte de la ruralité ?

Et dans ce cadre-là, la diminution importante des moyens dans les collèges de Puisaye est pour nous inquiétante : 68 h en moins pour 14 élèves en plus !

Enfin, toujours pour ces jeunes sans qualification, nous aimerions connaître les statistiques de réussite de ceux qui quittent l'école en 3° pour rejoindre d'autres filières de formation. Combien de ceux qui sortent avec un projet d'apprentissage obtiennent réellement leur diplôme ? Et dans quelles filières ?